



Je fais un don pour la campagne Une école éclairée !

J'envoie un chèque à AMTM ou je fais un don en ligne sur www.amtm.org en cochant "une école éclairée".

- 20 € (4,8 € après déduction fiscale)
- 50 € (17 € après déduction fiscale)
- 100 € (34 € après déduction fiscale)
- Autres _____

Les dons sont déductibles de l'impôt à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Le reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année 2025. Si les fonds reçus pour cet appel sont supérieurs aux besoins, ils seront affectés au budget des missions médicales et humanitaires envoyées au Népal et en Inde. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (CNIL), vous pouvez accéder aux informations vous concernant, demander leur suppression ou rectification en contactant Assistance Médicale Toit du Monde.

Mes coordonnées

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____
Pays _____
Email _____
Tél. _____



 AMTM - 81, avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre-FRANCE

 +33 1 47 24 78 59

 contact@amtm.org

APPEL AMTM 15 000 €

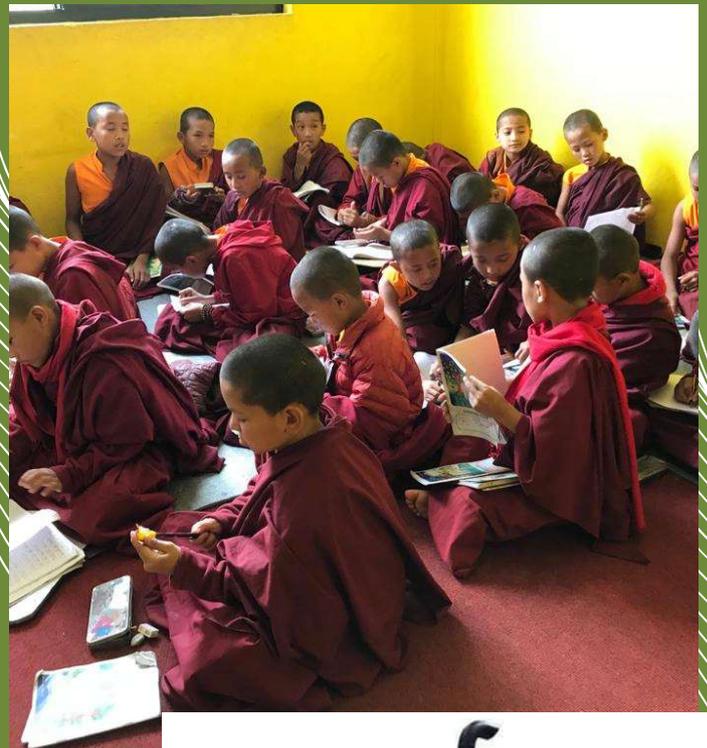
Pour l'achat d'un nouveau générateur
électrique au monastère-école du Palyul !

Une école éclairée, des esprits éveillés!





AMTM entretient depuis longtemps des relations avec ce site. De nombreuses actions y ont été menées : mise à disposition d'eau potable , maintenance du convecteur et de la pompe à eau, aide à la formation d'un soignant, financement d'un professeur et d'un cuisinier, aide pour la construction d'un étage du nouveau bâtiment pour des chambres et des classes supplémentaires.



Le Monastère-École du Palyul, un de nos sites historiques demande de l'aide pour son école qui s'agrandit sans cesse et accueille de nouveaux résidents.

La question de l'électricité devient cruciale comme l'a montré la dernière inondation d'octobre 2024. Tant en autonomie qu'en régularité d'accès.

Un nouveau générateur pourrait couvrir l'intégralité des bâtiments et subvenir aux besoins des 507 résidents. Les équipes d'AMTM ont étudié la faisabilité du projet et ont analysé les devis. Sur ces critères, le conseil d'administration a voté en sa faveur.



Générateur Kirloskar 200 KVA DG

